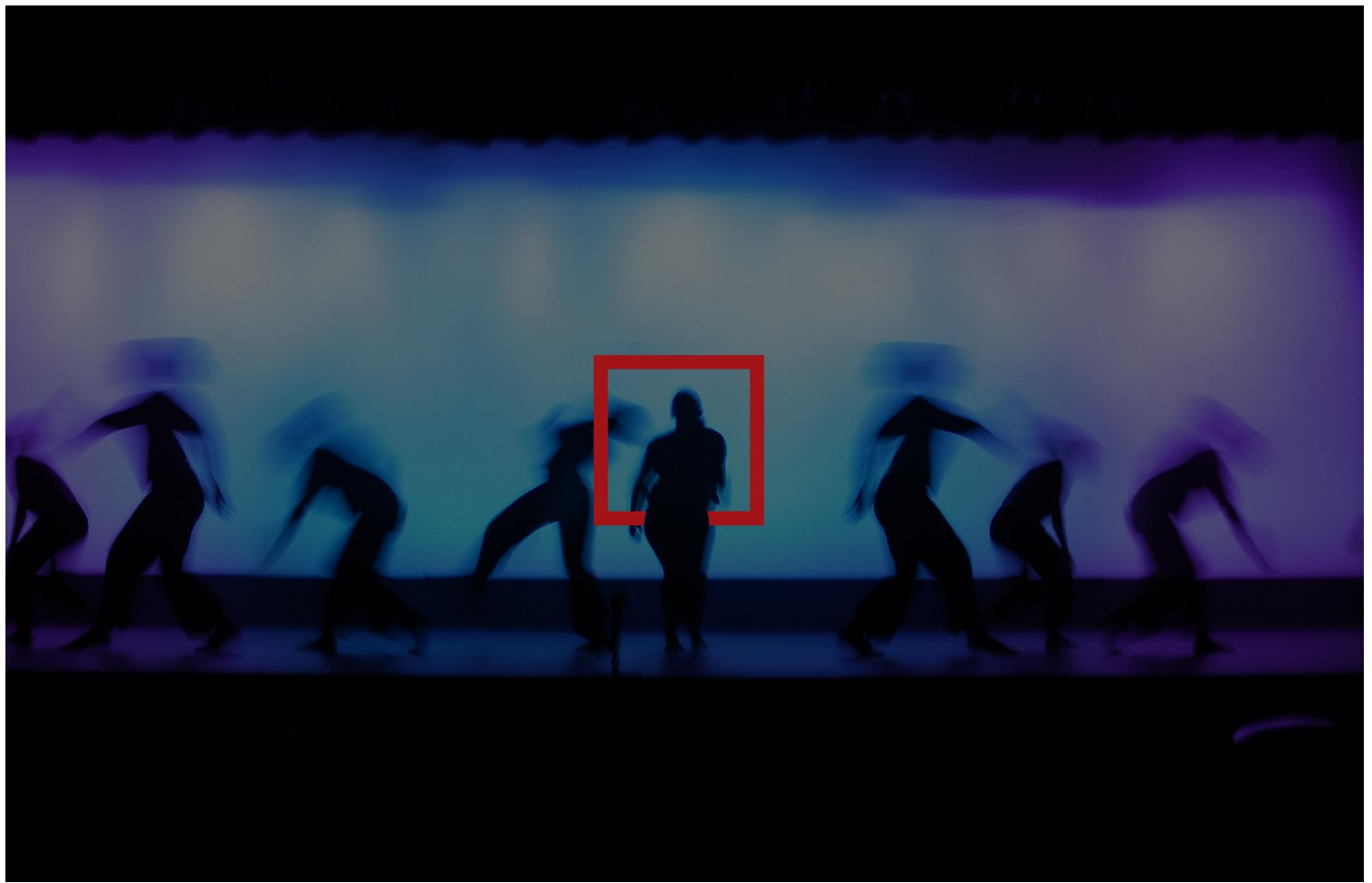




REVUE DE PRESSE

Septembre 2020

 fesac

ACCUEIL / MÉDIAS TÉLÉ

L'obligation du masque en entreprise, une "double peine" dans l'audiovisuel et la culture

© 13h08, le 02 septembre 2020, modifié à 13h13, le 02 septembre 2020

AA



La trompettiste Maïté Hontelé devra-t-elle jouer masquée ? © Luis Acosta / AFP

Plateaux de tournage, studios radio et télé... L'obligation du masque en entreprise inquiète Jean-Yves Mirski, président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC), invité de l'émission Culture Médias.

INTERVIEW

Déjà mis à mal par le confinement et [les inquiétudes qui ont accompagné sa levée](#), les secteurs des médias audiovisuels et de la culture vont devoir s'adapter à une nouvelle contrainte : le port du masque en entreprise, rendu obligatoire mardi 1er septembre dans le cadre du protocole sanitaire visant à réduire les risques de propagation du covid-19 dans le milieu professionnel.

Se couvrir le nez et la bouche était déjà de mise lors des répétitions de spectacles vivants et pour les équipes technique. Mais le faire à la présentation radio, télé ou lors des représentations pourrait poser de nouveaux problèmes, comme l'explique Jean-Yves Mirski, président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC), au micro de Philippe Vandel. La FESAC réunit 3.000 entreprises et représente plus de 300.000 salariés.

La "double peine" des contraintes sanitaires

Selon Jean-Yves Mirski, coupler masque et distanciation sociale représente "un vrai problème", voire "une double peine" pour les médias audiovisuels et le spectacle. "Pourquoi nos secteurs seraient les seuls à avoir cette double contrainte, quand ce n'est pas le cas, par exemple, dans les transports ?", s'interroge-t-il.

Le président de la FESAC ajoute que les règles sanitaires varient d'une salle de spectacle à l'autre, selon qu'elle se situe dans une zone verte ou une zone rouge. D'autant que cette classification est susceptible de changer dans le temps. "Cela ne nous paraît pas du tout réaliste et ne correspond pas à la vraie vie."

Jean-Yves Mirski rencontré le Premier ministre Jean Castex et la ministre de la Culture Roselyne Bachelot. Il lui a fait part des difficultés du secteur, et ses interlocuteurs ont annoncé pour le secteur des aides financières.



Par Alexis Patri

<https://www.europe1.fr/medias-tele/lobligation-du-masque-en-entreprise-pas-realiste-dans-laudiovisuel-et-la-culture-3989176>

CULTURE

03/09/2020 16:28 CEST

Plan de relance pour la culture : où vont les 2 milliards d'euros ?

Le Premier ministre Jean Castex a dévoilé la stratégie "France Relance". Et la culture y a une place à part pour "ressouder la cohésion nationale".

Par Louise Wessbecher



LUDOVIC MARIN / AFP Stéphane Bern et le président Emmanuel Macron pendant la visite du château de By à Thomery, le 20 septembre 2019

RELANCE - "La culture est un investissement d'avenir. Investir dans la culture, c'est contribuer à ressouder notre pacte social", a assuré le Premier ministre ce jeudi 3 septembre en dévoilant le tant attendu plan

de relance “historique”. Parmi les 100 milliards d’euros de la “France Relance”, 2 milliards d’euros sont accordés à la culture, secteur frappé de plein fouet par la crise liée au coronavirus.

Si la ministre de la Culture Roselyne Bachelot avait dévoilé le montant de cette enveloppe globale il y a quelques jours après avoir rencontré les principaux acteurs de l’industrie culturelle, on en connaît désormais les arbitrages. Et pour le gouvernement, cette relance passera avant tout “par et pour le patrimoine”.

Le patrimoine en priorité

“La culture est quand même la chose qui nous sauvera. Je sais que c’est important, mais il n’y a pas que l’économie dans la vie”, arguait Stéphane Bern sur France Inter à la sortie du confinement, demandant aussi que le patrimoine rural soit décrété “cause nationale”. Le Monsieur Patrimoine du gouvernement depuis 3 ans semble avoir été entendu puisqu’il devient la priorité de ce plan de relance pour la culture avec près de 30% des fonds accordés.

“Le patrimoine innerve les territoires. Or il a cruellement besoin d’être entretenu et restauré, alors que la crise sanitaire a pesé sur les financements. Le plan de relance permettra de remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d’attractivité et de rayonnement international de notre pays, et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux (musées, archives, archéologie) dans les territoires”, promet le gouvernement.

Des quelque 614 millions attribués au patrimoine, une grosse moitié ira à la reprise d’activité des établissements publics patrimoniaux que sont notamment le Musée du Louvre, le château de Versailles ou le musée d’Orsay. Ces lieux souffrent particulièrement de l’effondrement du tourisme international alors qu’ils occupent pourtant “un rôle essentiel” dans le rayonnement de la France aux yeux du Premier ministre.

L’autre moitié ira au patrimoine “dans les territoires” et à la valorisation “des métiers d’art et les savoir-faire d’excellence” parmi lesquels 80 millions mobilisés pour la mise en œuvre d’un “plan cathédrales” et 100 millions pour la restauration du château royal de Villers-Cotterêts dans les Hauts-de-France.

Dès son arrivée au gouvernement début juillet, la ministre Roselyne Bachelot avait elle aussi marqué son engagement pour le patrimoine

français. Lors d'une de ses premières prises de parole, elle avait indiqué œuvrer à "desserrer" les règles sanitaires imposées aux lieux culturels pour permettre leur "viabilité économique". Et d'inciter les Français à "retourner dans les musées, retourner visiter les joyaux du patrimoine."

Le spectacle vivant soulagé

L'autre grande priorité de cette relance de la culture va au secteur de la création et de la diffusion artistique. Quelque 426 millions d'euros sont prévus pour le spectacle vivant privé et celui subventionné, deux catégories qui rassemblent à la fois la filière musicale, le théâtre privé mais aussi les théâtres nationaux ou la Philharmonie de Paris. Sans oublier les institutions régionales qui font aussi vivre le spectacle vivant.

Annoncés il y a quelques jours, ces 426 millions d'euros avaient été un soulagement pour une partie des acteurs du secteur. "Ces mesures pourraient permettre, si elles sont bien fléchées et exécutées, de sauver une grande partie du secteur", avait réagi la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac). Tout en exprimant son inquiétude quant à une saison 2021 "extrêmement difficile".

Parmi les autres budgets prévus, la filière presse – touchée par une crise économique sans précédent aggravée par la crise sanitaire – recevra un "soutien massif" de 140 millions d'euros, tandis que 53 millions iront à la filière livre et 165 millions à la filière cinéma et audiovisuel. Ainsi que 70 millions de dotations exceptionnelles à l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France...).

Le détail complet des 2 milliards d'euros attribués à la culture dans ce plan France Relance est [à consulter par ici](#).

En France, l'industrie de la culture représente 2,3% du PIB et emploie près de 700.000 travailleurs. Avec l'effondrement de son activité lié au confinement puis à la difficile reprise de la vie culturelle dans le respect des normes sanitaires, le secteur a perdu plus de 22 milliards d'euros cette année.

https://www.huffingtonpost.fr/entry/plan-de-relance-pour-la-culture-ou-vont-les-2-milliards-deuros_fr_5f50e8f3c5b6946f3eae35ff?utm_hp_ref=fr-culture



RADIO NATIONALE



ACCUEIL / [CULTURE MÉDIAS](#)

Culture médias

SAISON 2020 - 2021 ⌚ Diffusion : 9H00 - 11H00 : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

Toute l'actualité des médias, de la télé à la radio, de la presse écrite aux réseaux sociaux, des shows populaires aux publications les plus pointues. Accompagnée de chroniqueurs et de spécialistes Philippe Vandel décryptera chaque jour ce qui fait parler dans les médias.



Par **Philippe Vandel**

ACCUEIL / [CULTURE MÉDIAS](#) / [L'INFO MÉDIA DU JOUR](#)

Comment gérer le port du masque dans l'audiovisuel et le monde de la culture ?

⌚ 10h13, le 02 septembre 2020

AA



© Europe 1

PODCASTS

TÉLÉCHARGER

L'INFO MÉDIA DU JOUR EST UNE CHRONIQUE DE L'ÉMISSION **CULTURE MÉDIAS**
DIFFUSÉE LE MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2020

Partagez sur :



Obligatoire dans les entreprises depuis le 1er septembre, le port du masque suscite des inquiétudes dans le monde de l'audiovisuel, de la radio et du spectacle. Faut-il l'imposer partout, y compris dans ces secteurs. Jean-Yves Mirski, président de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma, et Bruno Horn, directeur des Affaires médicales à l'Institut Pasteur, en débattent.



Par **Philippe Vandel**

<https://www.europe1.fr/emissions/linfo-media-du-jour/comment-gerer-le-port-du-masque-dans-laudiovisuel-et-le-monde-de-la-culture-3989166>



La Grande Édition du 28 août 2020

Invité de Clothilde Dumay : Jean-Yves Mirski

Vous êtes ici : Accueil > Actualité > Journal RCF > La Grande Edition du vendredi 28 août à 19h00

La Grande Edition du vendredi 28 août à 19h00



Présentée par **Jean-François Pibre**



S'ABONNER À L'ÉMISSION

JOURNAL RCF | VENDREDI 28 AOÛT À 19H00 | DURÉE ÉMISSION : 10 MIN



0:00



28:05



<https://rcf.fr/actualite/la-grande-edition-du-vendredi-28-aout-19h00>



PRESSE SPÉCIALISÉE

- ACCUEIL
- CINÉMA

Plan de relance : la Fesac satisfaite des premières annonces pour les secteurs culturels mais prévoit une saison 2021 très difficile

Date de publication : 02/09/2020 - 18:05

Cinéma-audiovisuel - Quelques jours après les annonces de Jean Castex sur les grandes lignes des mesures de relance pour le spectacle vivant et le spectacle enregistré, la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac) fait part de sa satisfaction, tout en annonçant un redémarrage lent et difficile de ces secteurs, en raison du manque de prévisibilité.



<http://www.lefilmfrancais.com/cinema/148310/plan-de-relance-la-fesac-satisfaite-des-premieres-annonces-pour-les-secteurs-culturels-mais-prevoit-une-saison-2021-tres-difficile>

CONTACTS

Anne-Laure Marin
annelaure@agence-initiale.fr
07 69 95 64 68

Mathilde Beau
mathilde@agence-initiale.fr
07 66 42 22 41

